



COMMUNIQUE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le Maire de la ville du Lorrain informe les parents d'élèves de l'ouverture de la campagne d'inscription scolaire des écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2022/2023

DU JEUDI 03 MARS 2022 AU MARDI 12 AVRIL 2022.

Sur le site de la ville : www.villedulorrain.com

Aucune inscription ne sera acceptée après les dates indiquées.

Inscription obligatoire, pour les enfants nés en 2019 qui rentreront pour la première fois, ceux qui rentreront au CP, et les nouveaux arrivants au Lorrain.

Les enfants nés en 2020 seront inscrits sur une liste d'attente, ils ne pourront être acceptés qu'en fonction des places disponibles constatées à la rentrée des classes.

Pièces obligatoires à fournir:

- 1 photo d'identité de l'enfant
- 1 copie des pages de vaccinations (**à jour**) du carnet de santé **ou** 1 certificat de vaccinations
- 1 copie du livret de famille (**état civil de l'enfant et des parents**) ou la copie intégrale de l'acte de naissance d l'enfant **de moins de 3 mois**.
- 1 copie d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (quittance d'eau, bail de location.....)
- 1 certificat de radiation pour les enfants qui était déjà scolarisés
- 1 copie du jugement spécifiant les conditions de garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation
- 1 attestation d'assurance 2022/2023

Pour les étrangers : ➤ 1 demande de Visa **ou** ➤ 1 titre de séjour : durée de validité correspondant à l'année scolaire (septembre 2022 à juillet 2023)

Sur le site de la ville : www.villedulorrain.com dans mes démarches en ligne.

NB : Les usagers qui ne peuvent procéder à l'inscription en ligne sont invités à contacter la Caisse des Ecoles afin de retirer un formulaire d'inscription.

Une urne sera mise à disposition à l'accueil de la Mairie pour le dépôt des dossiers complets.

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté

RENSEIGNEMENTS

CAISSE DES ECOLES : 0596 69.81.12 poste 470